



1. Qui sommes-nous ?

L'IAP – Institut des Affaires Publiques – est une ONG de développement active dans le secteur de la formation et du coaching, notamment à destination du secteur public mais avec la volonté d'étendre à court terme ses activités aux organisations de la société civile. Sa spécificité est la capacité à s'adapter à la demande de son public-cible et de proposer des formations sur-mesure.

Article 1 – Vision

L'IAP souhaite un monde où chaque Etat et ses entités répondent aux besoins de la population :

- en adoptant un style de gouvernance propice à un développement équitable et durable ;
- en s'appuyant sur la société civile qui œuvre à l'émancipation du citoyen.

Article 2 – Mission

La mission de l'IAP est de renforcer les compétences des autorités publiques et des organisations de la société civile des pays du Sud pour soutenir leur processus d'autonomisation. Les moyens utilisés sont la formation et l'appui-conseil.

Les pays prioritaires sont : l'Algérie, le Bénin, le Burundi, Haïti, Madagascar, le Mali, le Maroc, la République Démocratique du Congo, le Rwanda, le Sénégal et le Togo.

L'IAP souhaite être reconnu comme ONG de référence en matière de formation et de décentralisation pour les acteurs des pays du Sud. L'objectif est d'offrir un service professionnel de qualité qui œuvre au renforcement des capacités dans les domaines suivants :

- la décentralisation et la gestion des collectivités locales ;
- la formation de formateurs et l'ingénierie de formation ;
- la gestion de projet (GCP et GAR);
- la gestion des ressources humaines ;
- la gestion de l'environnement pour un développement durable.

L'IAP vise également à partager et faire partager les expériences avec pour ambition de mettre en place un réseau qui facilitera l'échange de bonnes pratiques.

2. Comment agissons-nous ?

2.1. Appui institutionnel et formations

L'IAP met en place deux types d'action : l'appui institutionnel au Sud d'une part, les formations au Nord pour un public du Sud d'autre part.

2.1.1. Appui institutionnel au Sud

Des actions de renforcement de compétences et de capacités sont menées au Sud. Ces actions sont réalisées sous forme de missions de formation ponctuelles ou perlées ou sous forme d'appui-conseil.

2.1.2. Formations au Nord

Des séminaires de formation sont organisés au Nord pour un public du Sud. Des visites pédagogiques sont incluses dans le programme des formations.

2.2. Voyages d'études

Des voyages d'études sont organisés au Nord pour un public du Sud. Ils s'adressent à des professionnels qui ont déjà un bagage et qui cherchent à se spécialiser ou à affiner leurs connaissances dans un domaine précis (en lien avec les domaines de compétences de l'IAP). Un programme spécifique leur est proposé avec exclusivement des visites pédagogiques et des rencontres avec d'autres professionnels du même domaine. Ces voyages d'études ont l'avantage de s'étendre sur un laps de temps restreint à quelques jours.

3. Historique

3.1. Création de l'asbl

Pour remplir ses missions, l'IAP s'appuie sur une expérience de plus de 35 ans. Créé en 1977, l'IAP avait pour vocation d'offrir des formations aux fonctionnaires communaux belges. Dès les années 80, l'IAP a étendu son offre de services aux ressortissants des pays en développement en élaborant des programmes de formation adaptés à leurs besoins.

Au fil des ans, l'éventail des formations s'est affiné et des missions de formation et d'appui ont été menées dans différents pays du Sud.

3.2. Formations au Nord

Plus de 400 participants, originaires d'une trentaine de pays différents, ont été formés dans diverses disciplines (stages groupés internationaux, droit, tourisme, gestion des collectivités locales, gestion de projet, ingénierie de formation, gestion de l'environnement et gestion des ressources humaines, ...).

3.3. Appui institutionnel au Sud

Plus de 30 missions d'accompagnement et d'appui ont été réalisées dans une dizaine de pays. Au Mali, avec le soutien financier de la DGD, l'IAP a mis en œuvre de 2006 à 2009 un projet d'appui à la formation dans le cadre du processus de décentralisation. Au Burundi, entre 2012 et 2013, l'IAP a procédé à l'analyse de la formation initiale et continuée des magistrats, respectivement pour le compte de la Coopération technique belge (CTB) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Un projet d'appui du Centre de Formation Professionnelle de la Justice (CFPJ) à Bujumbura est cofinancé par la DGD (2015-2016).

3.4. Naissance de l'ONG

Notre expérience a été reconnue par les autorités belges et a abouti à l'attribution du statut d'ONG en 2011.

4. Les forces de l'IAP

- Une maîtrise particulière dans la formation du secteur public en Afrique
- Une expérience de 30 ans dans l'accueil de groupes de participants internationaux.
- Une multi-culturalité importante au sein des groupes accueillis :
 - En Afrique : Algérie, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, RDC, Rwanda, Sénégal, Togo, Tunisie
 - En Amérique : Bolivie, Equateur, Haïti
 - En Asie : Laos, Vietnam
- Une expertise poussée de missions à l'étranger
- Une équipe aux compétences variées et complémentaires
- Une prise en compte des attentes des participants préalablement au démarrage d'une session de formation.
- Une flexibilité par rapport aux demandes exprimées